© Drogues Info Service - 18 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Convocation tribunal délai ?

Par Profil supprimé Postée le 28/07/2014 19:20

Bonjour.

Je me suis récemment (une semaine) fait attraper en Infraction sur la Législation des Stupéfiants (ILS) avec un gramme d'herbe sur moi.
Après avoir été au poste le lendemain le policier m'as annoncé que je recevrais une convocation par le parquet de ma ville.
Or l'adresse que j'ai donné est celle de mon logement étudiant auquel je ne me rendrais surement pas d'içi fin aout.

Je voudrais donc savoir quel était le délai moyen entre l'infraction et la date de convocation ?
Je n'ai pas envie de m'absenter mais mon logement étudiant se trouvant relativement loin de chez mes parents je ne veux pas me déplacer pour rien

Merci beaucoup , bonne soirée !

Mise en ligne le 29/07/2014

Bonjour,

Malheureusement, nous ne pouvons vous répondre de manière précise, le délai "moyen" dont vous parlez pouvant être compris entre quelques jours et quelques semaines (voire quelques mois ..).

Cordialement.